



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

Portraits du Cher

Population et ménages

POPULATION

REPÈRES

données INSEE – RP 2019

	<i>Cher</i>	<i>Centre – Val de Loire</i>	<i>France métropolitaine</i>
<i>Une population en baisse entre 2013 et 2019</i>			
Nombre d'habitants en 2019 (population municipale)	302 306	2 573 180	65 096 768
Évolution de la population entre 2013 et 2019	– 3,00 %	0,10 %	2,20 %
Variation annuelle de la population entre 2013 et 2019	– 0,5 %	0,0%	0,4%
Due au solde naturel ¹ (taux annuel moyen entre 2013 et 2019)	– 0,3 %	0,1%	0,3%
Due au mouvement migratoire ² (taux annuel moyen entre 2013 et 2019)	– 0,2 %	– 0,0 %	0,1%
<i>Une faible densité de population</i>			
Densité ³ en habitants/km ² en 2019	41,8	65,7	119,7
<i>Un indice de jeunesse⁴ faible</i>			
Indice de jeunesse 2019	0,64	0,82	0,91
Part des moins de 20 ans dans l'ensemble de la population en 2019	21,10 %	23,60 %	23,90 %
Part des plus de 60 ans dans l'ensemble de la population en 2019	32,85 %	28,88 %	26,18 %

Les habitants du département du Cher n'ont pas de gentilé⁵ unanimement reconnu. On parle de « chérien(nes) », ou de « berrichon(nes) » en référence à l'ancienne province du Berry à laquelle appartenaient les majeures parties des actuels départements du Cher et de l'Indre. Les gentilés n'ont pas de valeur juridique, même si certaines collectivités délibèrent, après consultation de la population locale, à ce sujet, ce que le Conseil départemental du Cher n'a pas fait jusqu'à présent.

1 Le solde naturel (ou accroissement naturel) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période (INSEE).

2 Le mouvement migratoire (ou solde migratoire) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période (INSEE).

3 La densité de population est égale au nombre d'habitants au km².

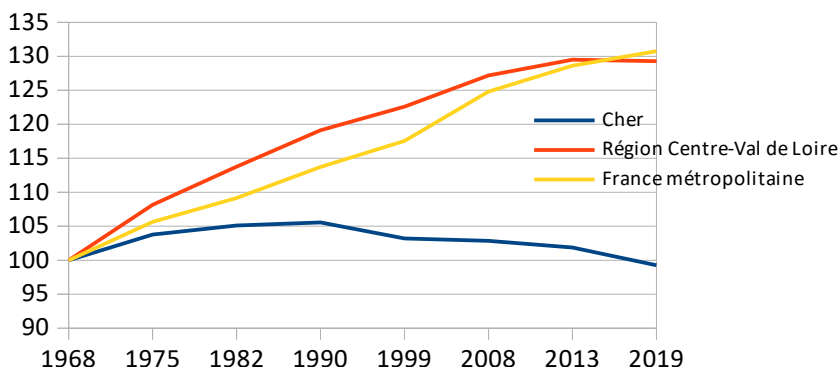
4 L'indice de jeunesse : nombre d'habitants de moins de 20 ans / nombre d'habitants de plus de 60 ans. Un indice de jeunesse supérieur à 1 indique qu'il y a plus de personnes de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

5 Dénomination des habitants d'un lieu, en référence à ce lieu.

1. Une population en baisse depuis les années 1990

Evolution de la population entre 1968 et 2019 (base 100)

Source: INSEE - RP 2019



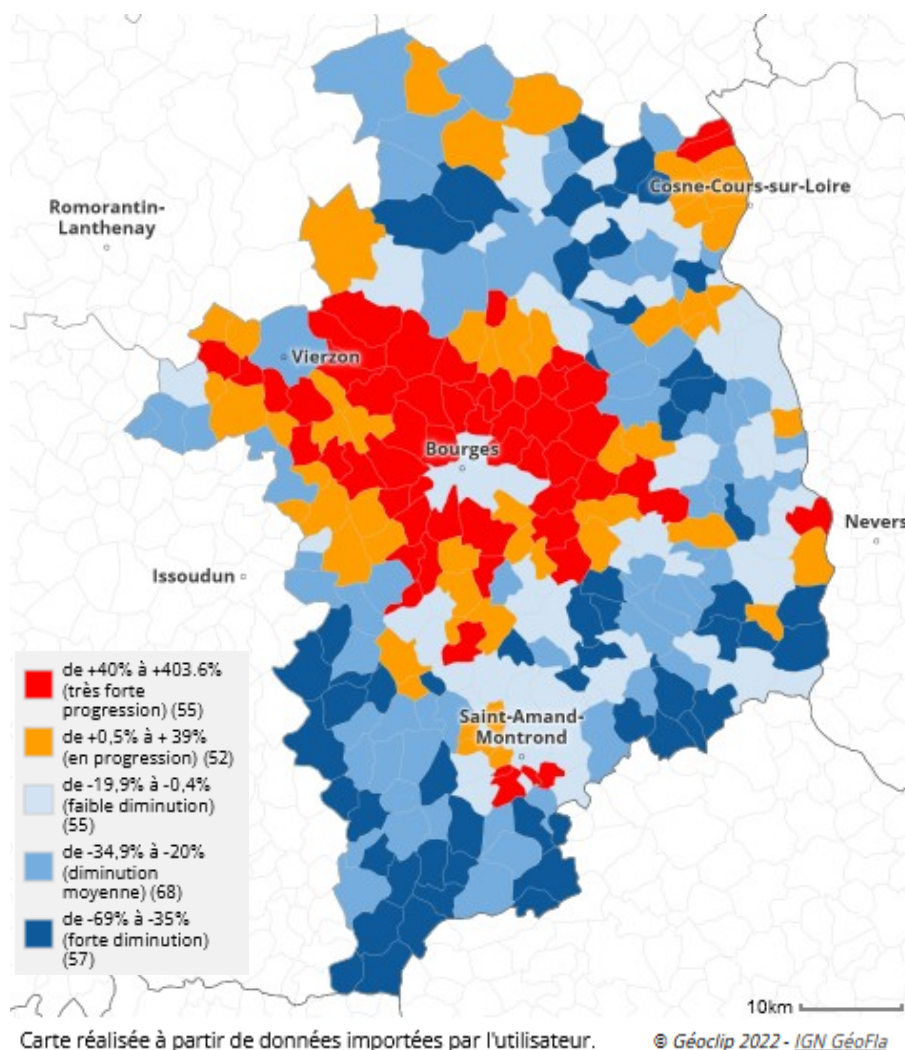
Depuis 1968, les populations de la région Centre Val de Loire et de la France métropolitaine sont en augmentation constante.

La population du Cher a connu une progression de 1968 à 1990 (+5,6 %). À partir de 1990, la population diminue de façon constante (-6 %).

La population progresse de manière concentrique autour de Bourges et le long de l'axe Bourges-Vierzon.

Evolution de la population entre 1968 et 2019

Source INSEE RP 1968-2019



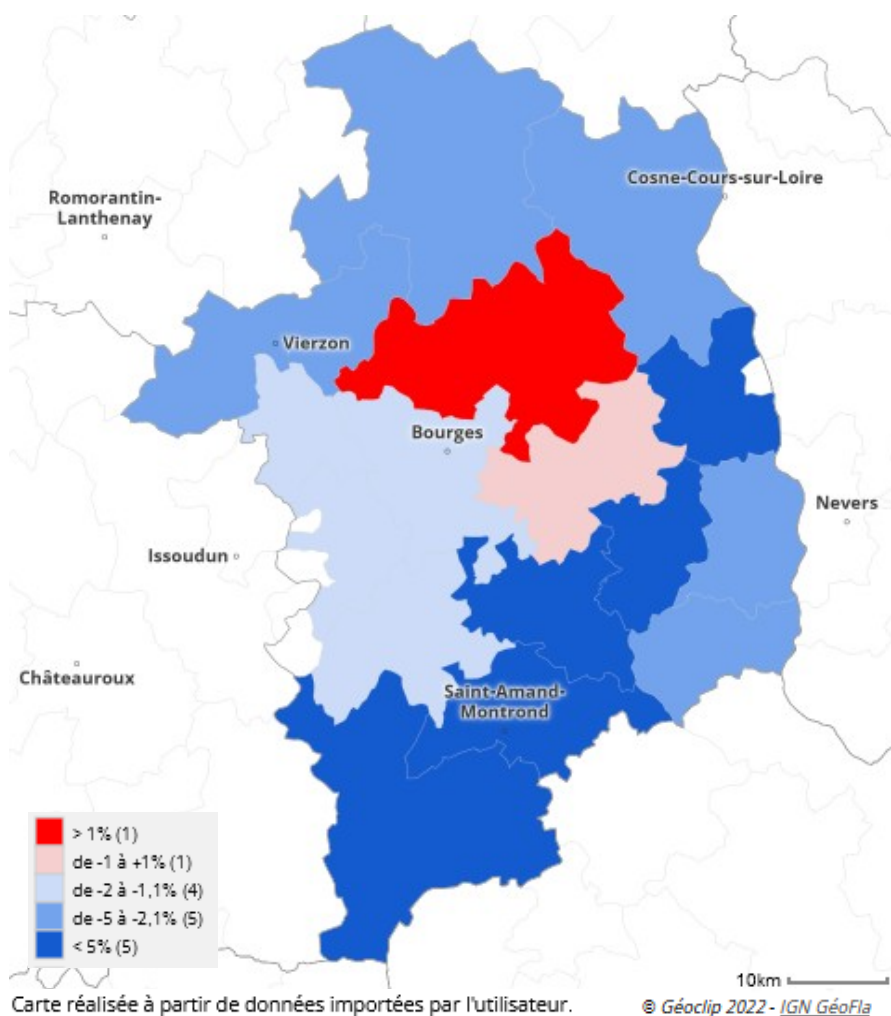
Entre 1968 et 2019, elle progresse dans la première couronne urbaine des trois communes principales du département qui voient quant à elles leur population respective baisser. À titre d'exemple, à Trouy, elle a augmenté de 403,6 % entre 1968 et 2019, tandis qu'elle a régressé de 8,9 % à Bourges dans le même temps.

Les parties Est et Sud du Cher perdent des habitants, à l'exception du secteur autour de Saint-Amand-Montrond et de l'extrême Est du département, soumis à l'influence des pôles urbains nivernais.

Evolution de la population entre 2013 et 2019

Entre 2013 et 2019, la population du Cher a diminué de 3,00 %. On observe une baisse de la population à Saint-Amand-Montrond (-7,33 %), Vierzon (-6,08 %) et Bourges (-3,94 %). A contrario, la population des communes en périphérie de ces 3 villes progresse, notamment à Vasselay (+17,45 %) en périphérie de Bourges, à Saint-Laurent (+9,48 %) en périphérie de Vierzon et à Meillant (+3,94 %) en périphérie de Saint-Amand-Montrond.

Evolution de la population des EPCI 2013-2019 (source : INSEE – RP 2019)



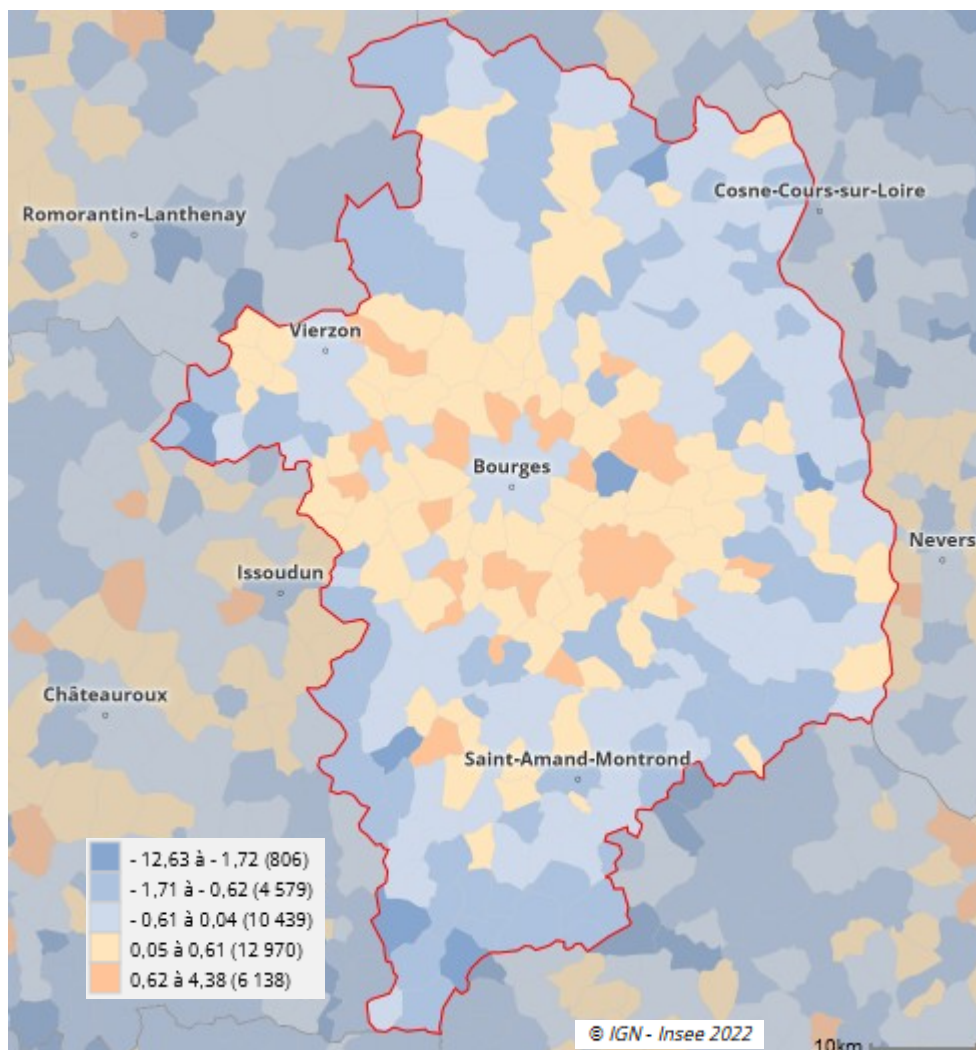
Seul 1 EPCI sur 16 connaît une augmentation de population sur la période : la communauté de communes Terres du Haut Berry (+2%) ; la communauté de communes La Septaine connaît une relative stagnation de population (-0,8%). Les autres EPCI connaissent tous des baisses de population, en particulier les communautés de communes Le Dunois (-7,6%) et Pays de Nérondes (-6,7%).

L'évolution de la population est liée à l'apport ou au départ de population du territoire (solde migratoire⁶) et aux naissances et décès des personnes domiciliées sur ce même territoire (solde naturel⁷). La variation moyenne annuelle de la population entre 2013 et 2019 a été de -0,5 % due autant au déficit naturel (-0,3 %) qu'au solde migratoire déficitaire (-0,2 %).

La plupart des communes périurbaines de l'agglomération de Bourges, notamment sur la partie Est et sur l'axe Bourges-Vierzon, ont un solde naturel positif.

Evolution annuelle moyenne du solde naturel de 2013 à 2019

Source : INSEE RP 2019

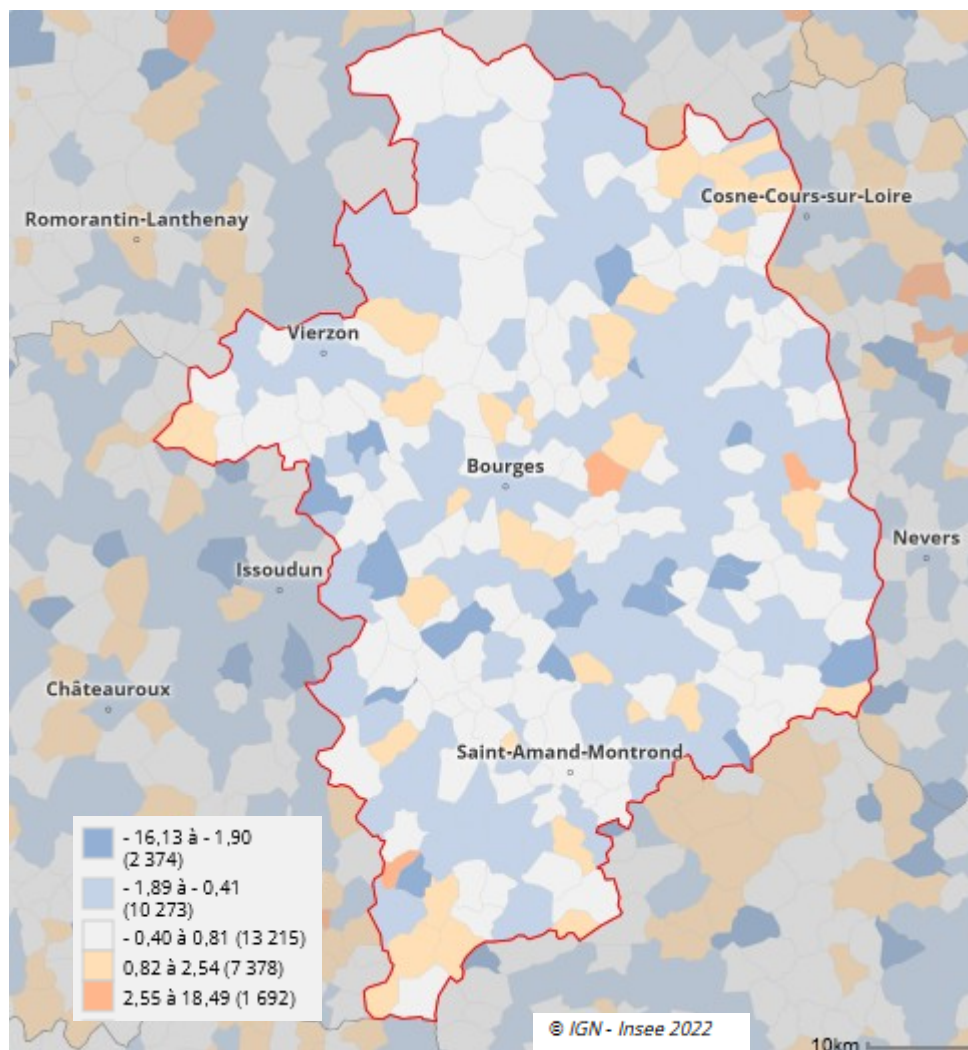


Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

- 6 Le mouvement migratoire (ou solde migratoire) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période (INSEE).
- 7 Le solde naturel (ou accroissement naturel) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période (INSEE).

Seules 12 % des communes du département ont un solde migratoire positif, supérieur à 0,81 %, dont une partie seulement en périphérie de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond.

Evolution annuelle moyenne du solde apparent entrées/sorties (solde migratoire) 2013-2019



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

Les 3 communes principales du département perdent de la population entre 2013 et 2019 :

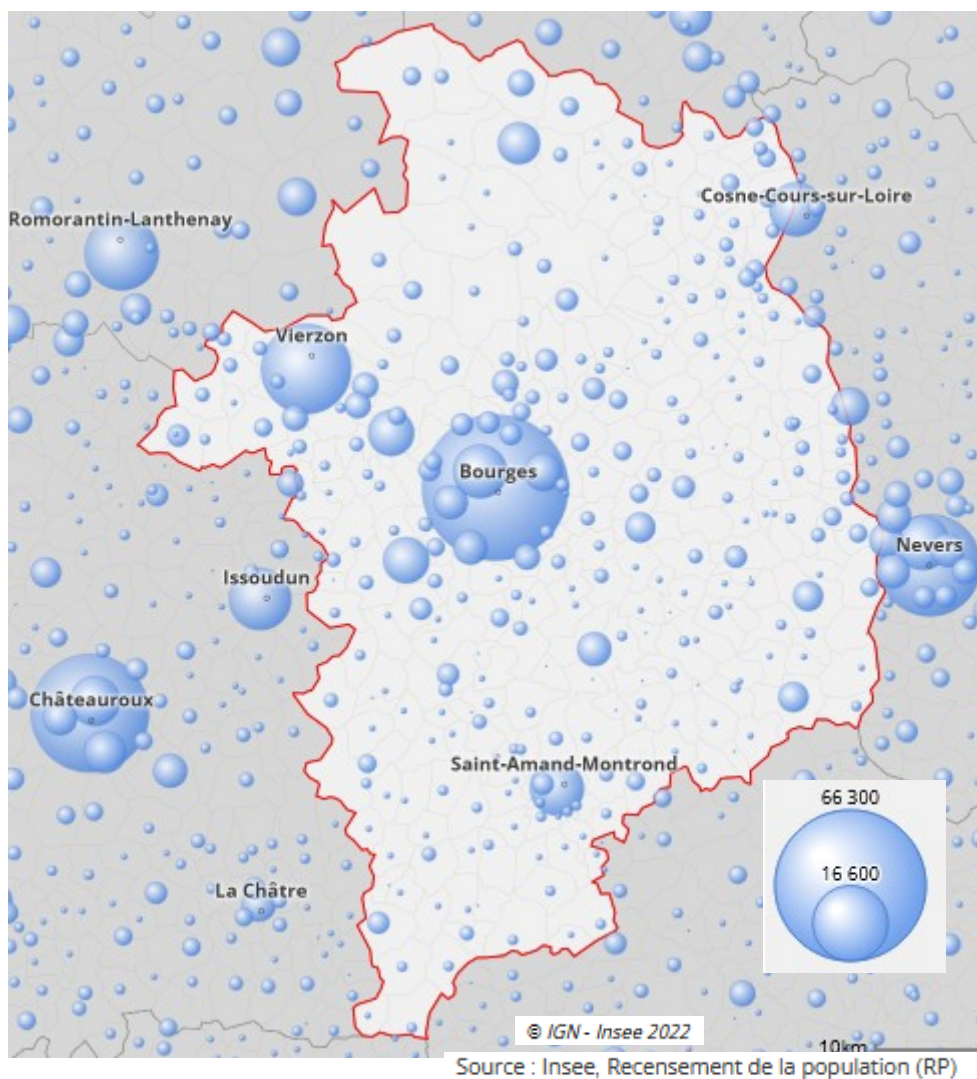
- Bourges cumule un solde naturel légèrement négatif (-0,02 %) et un solde migratoire déficitaire (-0,64 %) ;
- Vierzon cumule également solde naturel et migratoire négatifs, qui représentent respectivement -0,35 % et -0,69 % ;
- Saint-Amand-Montrond cumule également soldes naturel et migratoire négatifs : respectivement -0,98 % et -0,28 %.

2 – Répartition de la population

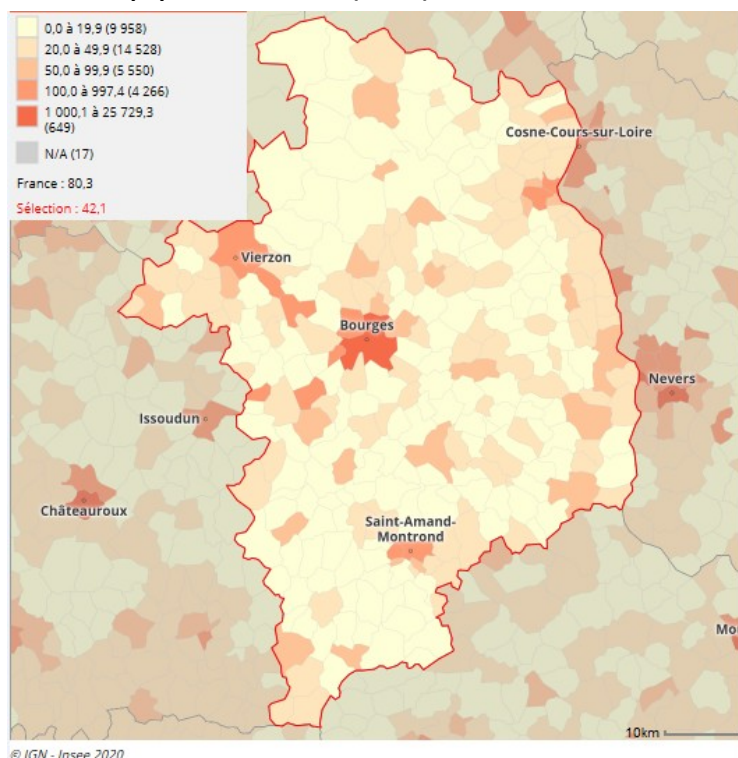
À partir de 1975, on observe un fléchissement du nombre d'habitants dans les communes de plus de 10 000 habitants, accompagné d'une progression dans leur périphérie (communes de 2 000 à 10 000 habitants).

En 2019, 55 % de la population du département vit dans les communes de plus de 2 000 habitants. Les trois pôles urbains regroupent 32,91 % de la population du département.

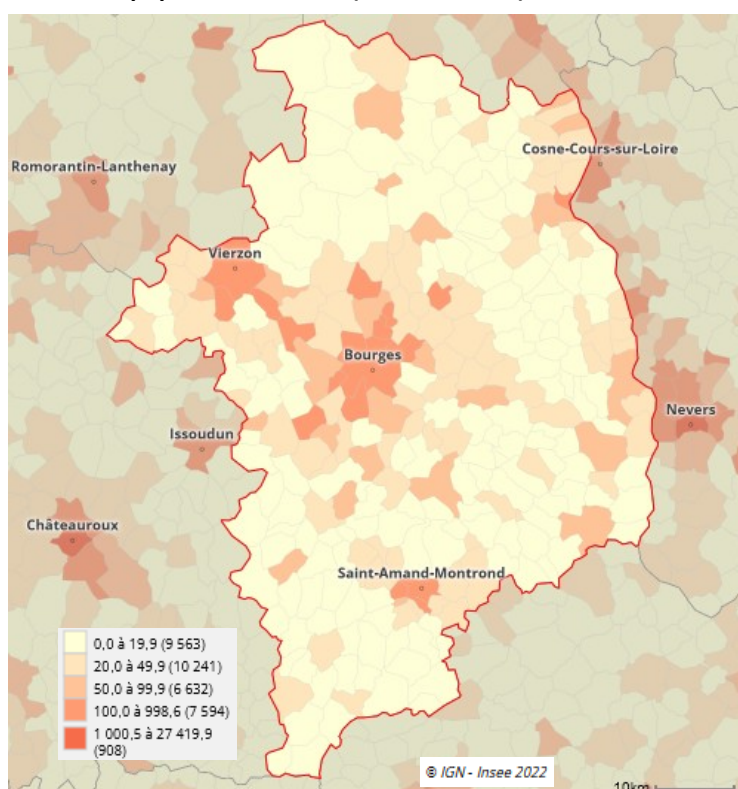
Population municipale 2019



Densité de population en 1968 (INSEE)



Densité de population en 2019 (INSEE, RP2019)



La densité moyenne du Cher en 2019 est de 41,8 habitants/km², ce qui en fait un département rural.

La population est concentrée dans les villes principales. Seules 3,1 % des communes ont une densité supérieure à 200 habitants/km² (densité forte), dont Bourges (939 habitants/km²).

26 % des communes à moins de 10 habitants/km². Cette densité de population est qualifiée de très faible (CGET⁸), et correspond aux densités que l'on trouve dans la « diagonale du vide »⁹.

Depuis 1975, les villes-centres voient leur densité s'affaiblir (Bourges est passée de 1 030 habitants/km² en 1968, à 939 en 2019), au profit des zones péri-urbaines qui se densifient parfois fortement (par exemple Trouy passant de 34 habitants/km² en 1968 à 171 en 2019). On note aussi une densité plus élevée de la population le long de l'axe Bourges-Vierzon.

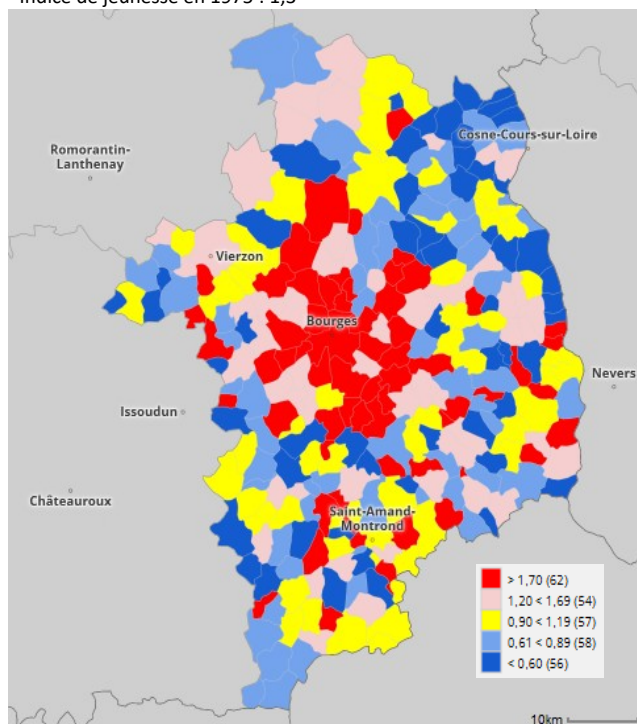
8 Commissariat général à l'égalité des territoires

9 Diagonale nord-est/sud-est (de la Meuse aux Landes) où se concentrent les zones de densités très faibles (inférieures à 30 habitants/km²). Cette **diagonale des « faibles densités »** s'est créée après les exodes ruraux du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, et des phénomènes d'urbanisation de la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle.

3 – Âge de la population

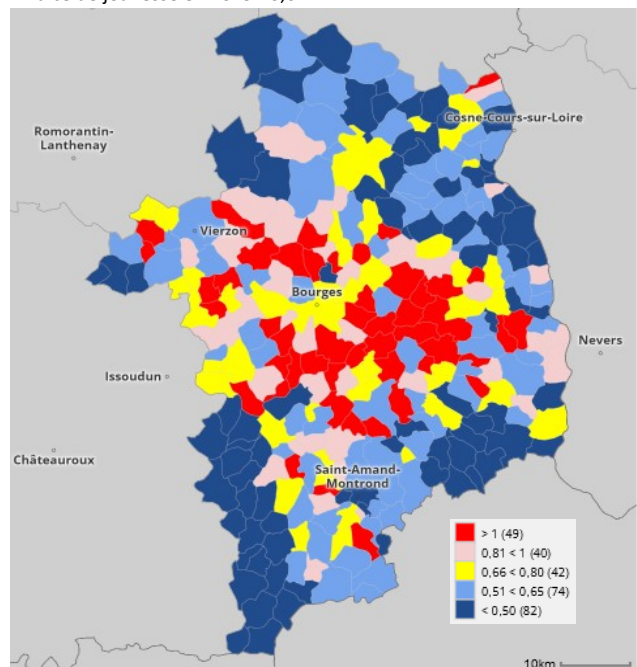
L'indice de jeunesse

Indice de jeunesse en 1975 : 1,3



Carte Géoclip 2020 – IGN GéoFla IGN – Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

Indice de jeunesse en 2019 : 0,64



Carte Géoclip 2022 – IGN GéoFla IGN – Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

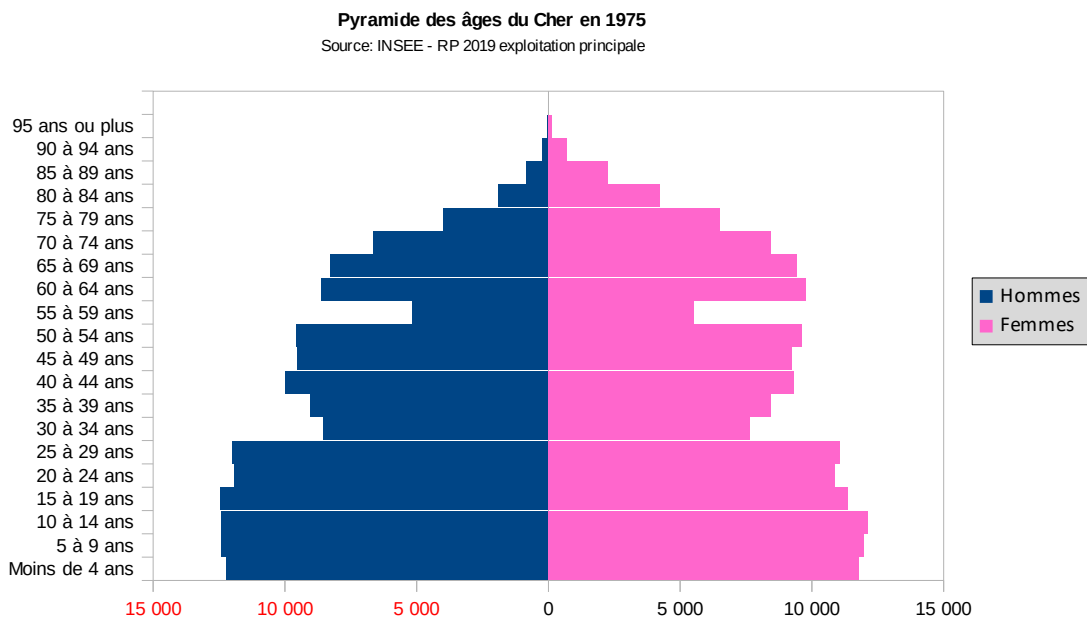
En 1975, l'indice départemental de jeunesse était de 1,3 ; ce qui signifie qu'il y avait plus de personnes de moins de 20 ans que de plus de 60 ans. La majorité des communes avait une population jeune, avec des indices importants (20 à Saugy et Lugny-Bourbonnais, 13 à Osmoy).

En 2019, l'indice de jeunesse du département est de 0,64.

Les communes du sud-ouest et du nord-est du département ont une population de plus de 60 ans plus importante que les moins de 20 ans.

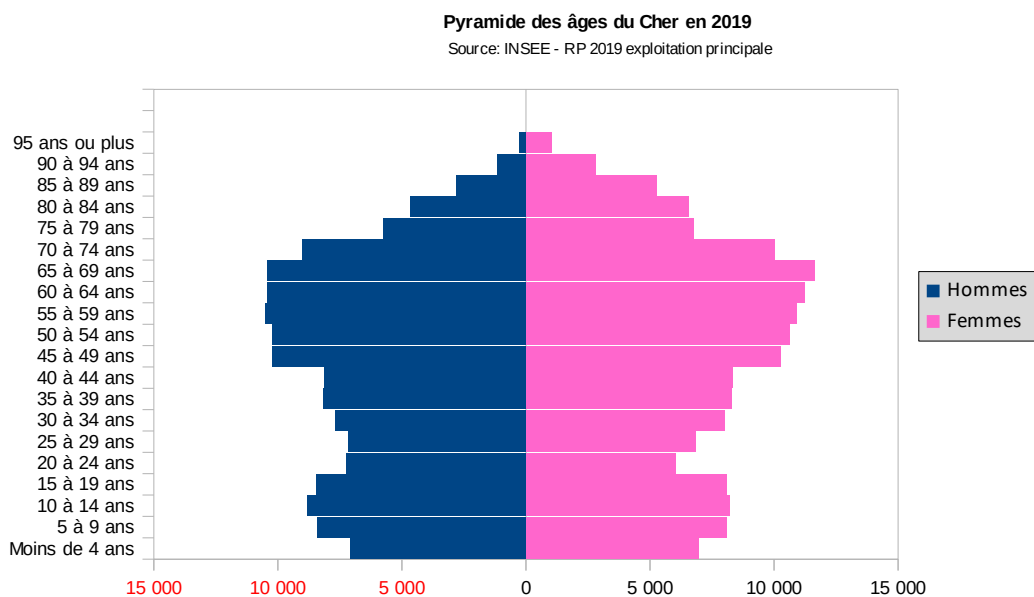
Les indices de jeunesse de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond sont faibles : proches de la moyenne départementale pour Bourges (0,7), et Vierzon (0,6), et très faible à Saint-Amand-Montrond (0,4). À l'inverse, certaines communes ont une population beaucoup plus jeune (3 à Lissay-Lochy, 2,3 à Osmoy, 2,1 à Saint-Caprais).

Répartition des classes d'âge



Les pyramides des âges¹⁰ comparées de 1975 et de 2019 mettent en évidence le vieillissement de la population.

La base large de la pyramide de 1975 indique une forte proportion de population jeune. En 1975, les classes d'âge dominantes étaient les moins de 20 ans.



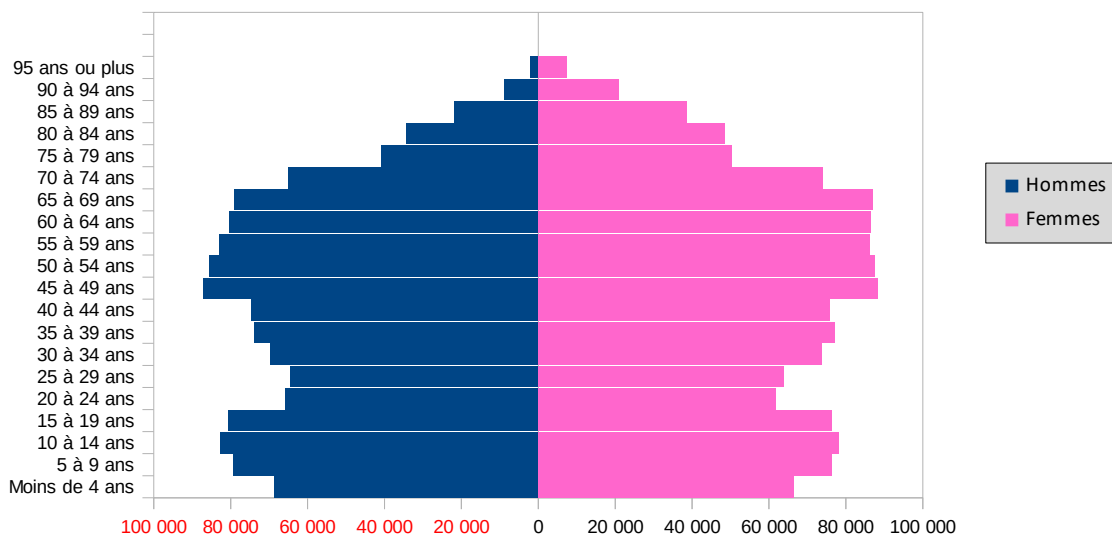
L'année 2019 montre un fort rétrécissement de la base de la pyramide comparativement à 1975, puis un élargissement, ce qui confirme une diminution des classes d'âge les plus jeunes et un vieillissement de la population, notamment une importance des classes de 50 à 75 ans.

¹⁰ La pyramide des âges représente la répartition par sexe et par âge de la population à un instant donné. Les effectifs par sexe et par âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celle-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de fécondité (INSEE).

Pour la région Centre-Val de Loire, on observe un rétrécissement de la pyramide pour les classes d'âge de 20 à 24 ans, aussi marqué que pour le département.

Pyramide des âges de la région Centre-Val-de-Loire en 2019

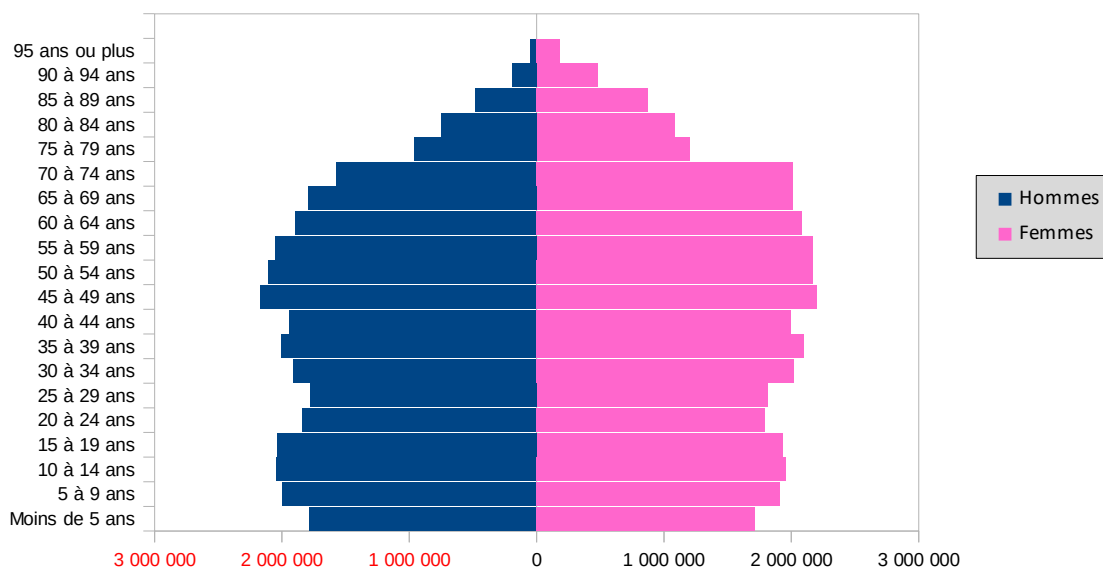
Source: INSEE - RP 2019 exploitation principale



Les observations faites pour le département et la région se retrouve pour la France métropolitaine mais de façon beaucoup moins marquée (le vieillissement est moins avancé avec une part importante des classes d'âge de 45 à 60 ans et 5-20 ans).

Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2019

Source: INSEE - RP 2019 exploitation principale



MÉNAGES¹¹

REPÈRES

données INSEE – RP 2019

	<i>Cher</i>	<i>Centre – Val de Loire</i>	<i>France métropolitaine</i>
<i>Le nombre de ménages progresse moins vite qu'en région Centre et qu'en France</i>			
Nombre de ménages en 2019	142 511	1 167 419	29 198 686
Évolution du nombre de ménages entre 2013 et 2019	0,14 %	2,91 %	5%
<i>La taille des ménages est stable entre 2013 et 2019</i>			
Taille des ménages en 2013	2,13	2,21	2,24
Taille des ménages en 2019	2,06	2,15	2,18
<i>Plus d'un ménage sur 3 est composé d'une personne seule</i>			
Part des ménages d'une personne dans l'ensemble des ménages en 2019	38,3%	36,8%	37,0%
Part des ménages d'une personne en 2013	35,9%	34,4%	34,8%

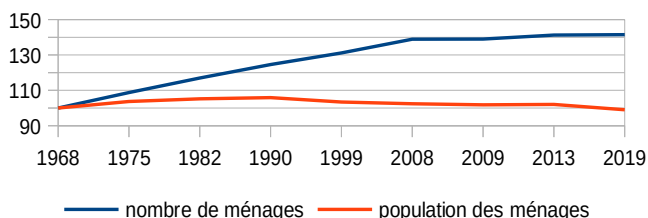
11 Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et de résidences principales (INSEE).

1 – Évolution du nombre de ménages

Évolution depuis 1968

Evolution du nombre de ménages et de la population des ménages entre 1968 et 2019 (base 100)

Source: INSEE - RP 2019



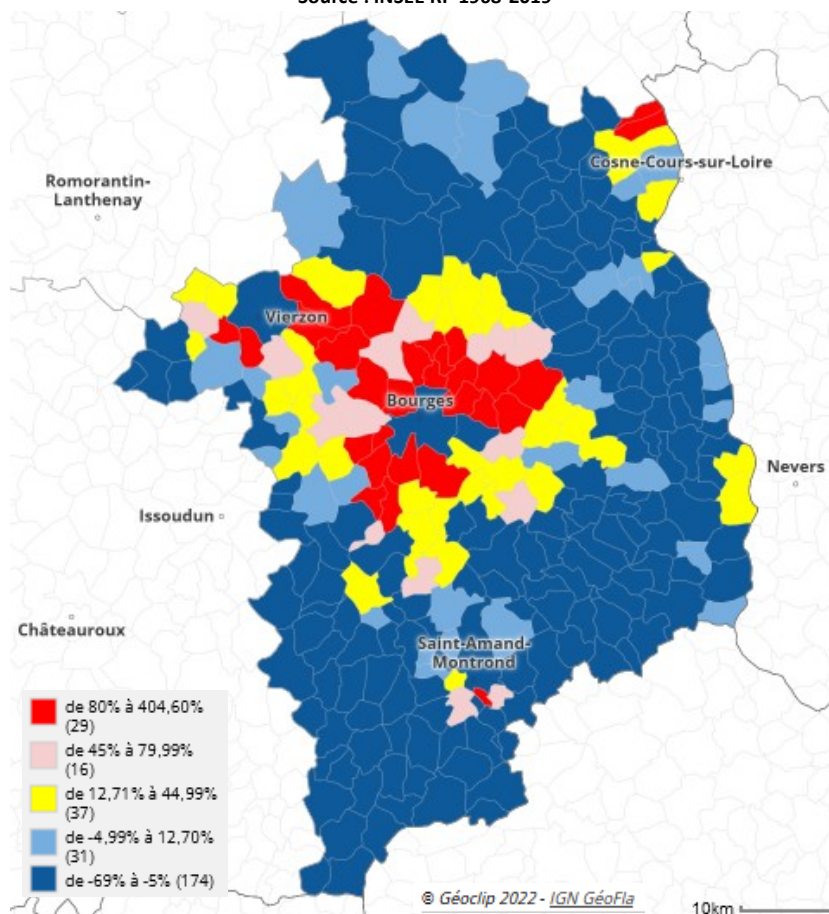
Comme sur l'ensemble du territoire français, le nombre de ménages a continuellement progressé dans le département depuis 1968, avec une stagnation sur les 6 dernières années.

Ceci est dû en partie au phénomène de desserrement¹², qui a généré des ménages d'une personne et des ménages recomposés.

De 1968 à 2019, le nombre de ménages a progressé de 41,44 %, notamment à la périphérie de Bourges et de Vierzon.

Evolution du nombre de ménages entre 1968 et 2019

Source : INSEE RP 1968-2019



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

12 Définition du phénomène de desserrement : diminution de la taille moyenne des ménages due aux séparations, familles monoparentales, jeunes quittant le domicile parental, etc.

Évolution entre 2013 et 2019

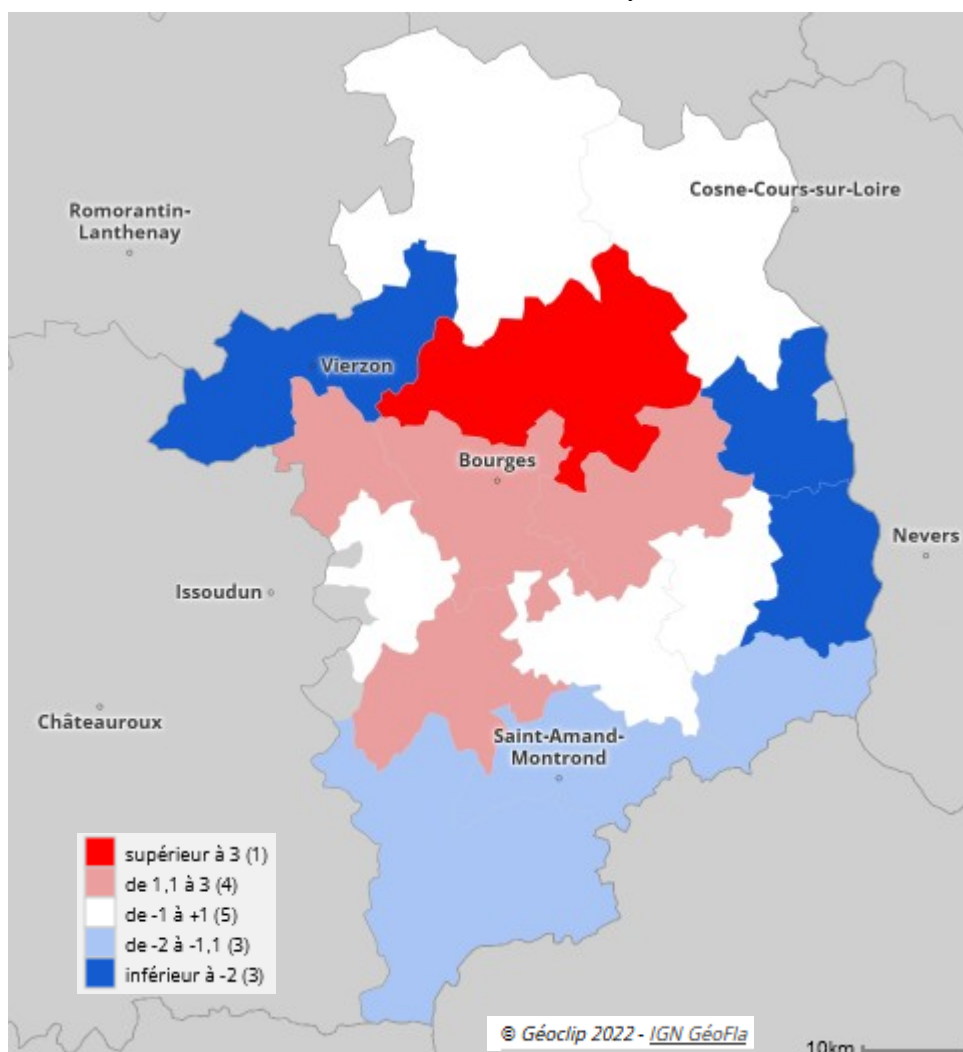
Le département du Cher perd 2,99 % de sa population entre 2013 et 2019. Sur la même période, le nombre de ménage stagne (0,14 %).

Sur cette période, Bourges Vierzon et Saint-Amand-Montrond perdent des ménages :

- Bourges perd 0,62 % de ménages ;
- Vierzon perd 4,58 % de ménages ;
- Saint-Amand-Montrond perd 3,94 % de ménages.

Evolution du nombre de ménages dans les EPCI entre 2013 et 2019

Source INSEE RP 2013-2019 – EPCI au 1^{er} janvier 2022



Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

Parmi les communautés de communes et d'agglomération du Cher, 10 ont un nombre de ménage qui se maintient ou augmente, ce qui peut être dû en partie au phénomène de desserrement. On observe en particulier une forte augmentation pour les communautés de communes Terres du Haut Berry (+4,6 %) et Cœur de Berry (+2,7 %).

Les 6 autres communautés de communes perdent des ménages, en particulier Vierzon Sologne Berry (-3,2 %) et Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois (-3,1 %). Ces communautés de communes cumulent perte de ménage et perte de population.

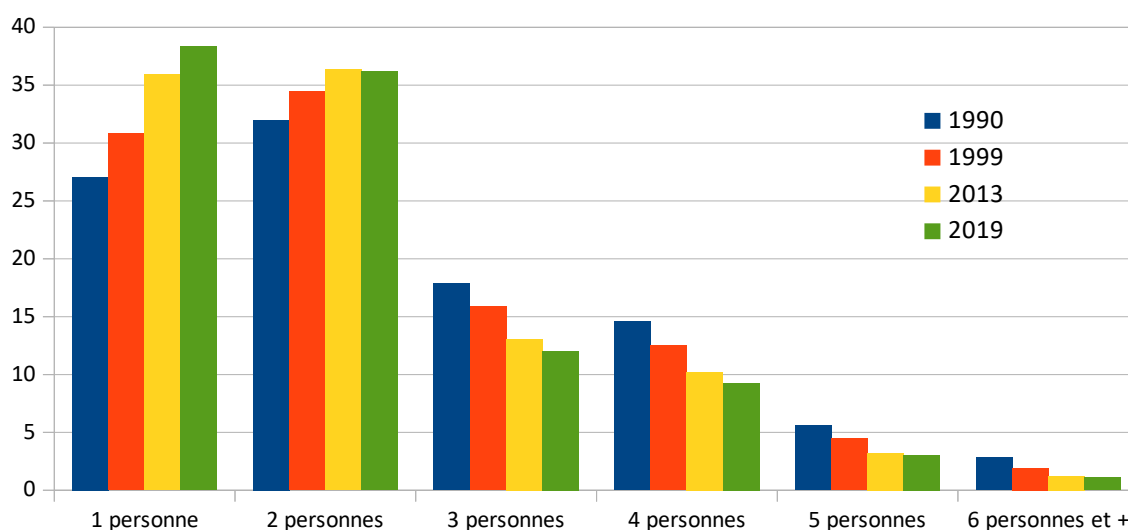
2 – Taille des ménages

De 1990 à 2019, la taille des ménages n'a cessé de se réduire. Elle stagne autour de 2,1 personnes en moyenne par ménage depuis 2008.

Cette évolution est conforme à celle observée sur le territoire national métropolitain et en région Centre-Val de Loire qui affichent respectivement un résultat de 2,18 et 2,15 personnes en 2019.

Evolution de la taille des ménages

Source: INSEE RP 1990-1999-2013-2019 (Exploitations complémentaires)



On observe une part importante des ménages de petite taille (1 ou 2 personnes), ce qui s'explique notamment par le phénomène de desserrement. Il est caractérisé par la diminution de la taille moyenne des ménages due aux séparations, à l'augmentation des familles monoparentales ou aux jeunes quittant le domicile parental.

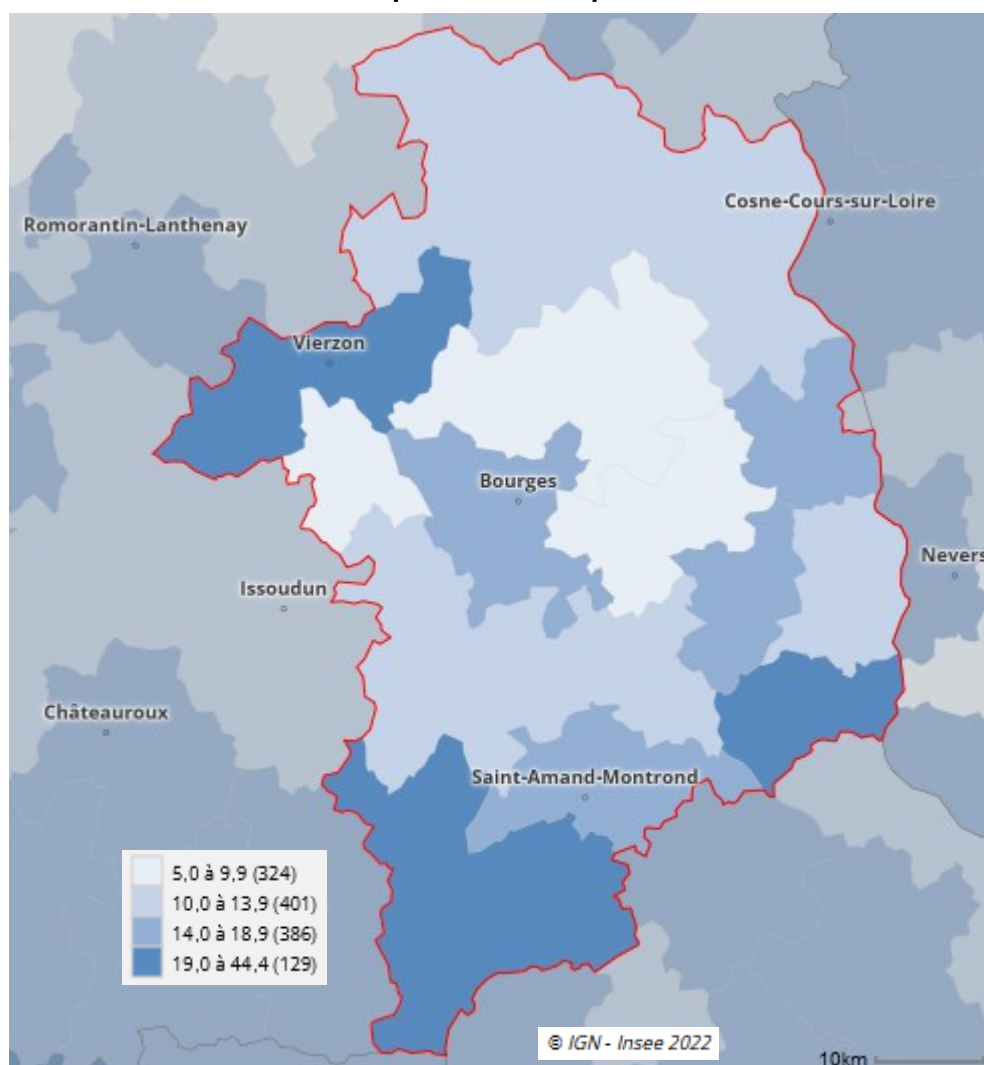
3 – Les ménages pauvres¹³

(Source : INSEE - RP2019)

14,0 % des ménages du département sont des ménages pauvres. Cette part est supérieure à la moyenne régionale (13,0 %), et légèrement inférieure à la moyenne nationale (métropole 14,5 %).

On observe une forte proportion de ménages pauvres dans le sud du département sur les communautés de communes Berry Grand Sud et Trois Provinces, ainsi que sur la communauté de commune Vierzon Sologne Berry.

Taux de pauvreté 2019 par EPCI



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

13 Ce sont des ménages dont les ressources sont inférieures à 30% du plafond HLM (habitation à loyer modéré).

PROJECTION DE POPULATION À L'HORIZON 2070

REPÈRES

(Source : INSEE)

<i>Cher</i>	<i>Centre-Val de Loire</i>
250 000 habitants en 2070	2 411 000 habitants en 2070

L'INSEE a mis en place une méthode de projection de la population à l'aide du modèle OMPHALE (Outil de Modélisation et de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves)¹⁴. Nous donnons ici les tendances du scénario central Omphale 2018¹⁵.

Évolution de la population

Dans cette projection, la population du Cher connaîtrait un taux de croissance annuel moyen négatif de 0,37 avec un solde naturel également négatif (0,63), que l'apport positif du solde migratoire (0,26) ne parviendrait pas à stabiliser.

La population annuelle du département, malgré plusieurs périodes de stabilité, continuerait sur le long terme à diminuer.

Âge de la population

Les tranches d'âge de 0 à 65 ans connaîtraient une forte baisse de leurs effectifs passant de 76 % en 2018 à 40 % en 2070, tandis que les tranches d'âge au-delà de 65 ans passeraient de 24 % à 19 %.

L'âge moyen de la population dans le Cher pourrait atteindre 50 ans en 2070, quand il est encore inférieur à 45 ans en 2018, alors que celui de la région Centre-Val de Loire pourrait atteindre 46 ans en 2050, puis dépasser les 47 ans en 2070, quand il est encore inférieur à 43 ans en 2018.

Pour en savoir plus sur la projection à l'horizon 2070 :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653222>

14 La méthode OMPHALE consiste en une simulation de l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population, en fonction des critères de natalité, mortalité et migrations. La population de l'année n+1 est obtenue en faisant vieillir la population, en appliquant ces trois composantes.

15 Scénario « central » décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent (hors pandémie de covid-19) :

– Un solde migratoire avec l'étranger de +70 000 personnes par an à compter de 2021, une fécondité stable à partir de 2023 et des gains d'espérance de vie ;

– Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes ;

– Dans tous les scénarios, les quotients communaux d'émigration observés lors du recensement de la population 2018 sont supposés constants dans le temps pour estimer le solde migratoire interne.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : s'il est impossible de prédire comment évolueront exactement les différentes composantes démographiques dans le futur, il est possible, en se fondant sur ces hypothèses, d'en déduire comment la population évoluerait.